

Message de Willy Deladoëy psdt ad-interim FSV

5 novembre 2014 Journée du Vignoble Vaudois

A titre de président ad interim de la Fédération suisse des vigneron, je vous rapporte les activités les plus marquantes de cette dernière année, J'ajoute que je suis assuré dans cette fonction au sein de la FSV du soutien précieux de Chantal Aeby Purro ici présente et je l'en remercie vivement !
[Applaudissements]

Je tiens d'ores et déjà à m'excuser, car je devrai vous quitter vers 14h30 pour aller participer à une réunion sur la viticulture à Berne.

Cette année a été marquée par de nombreux dossiers dont je vais vous en résumer brièvement les principaux, car bien des points spécialement sur les nombreuses motions déposées ont été traités en détail et d'excellente manière par Monsieur Herminjard dans son rapport.

Il y a eu l'ordonnance sur les douanes qu'il a fallu combattre avec acharnement pour arriver, avec l'appui du groupe parlementaire viticole a un résultat plus que satisfaisant pour notre branche.

Ensuite la nouvelle législation « Swissness » pour laquelle nous avons eu de nombreuses réflexions.

Il nous a fallu également réagir rapidement et de toutes nos forces suite à la votation du 9 février sur l'immigration de masse, dossier encore brûlant a l'heure actuelle.

Egalement le projet d'Agridea sur un nouveau concept relatif à l'étude des frais de production, projet qui a reçu le soutien unanime de la FSV.

La FSV et l'IVVS renforcées de représentants de différents offices de promotion ont effectué du 13 au 15 février un voyage d'étude à Vienne et sa région où notre délégation forte de 24 personnes a été reçue par le responsable de la promotion des vins autrichiens, de la direction de la Fédération Autrichienne des vigneron et du Ministère de l'agriculture et de la viticulture. Avec lesquels nous avons eu des discussions de fond sur la vitiviniculture et le marché de ce pays. Il s'agissait en particulier de mieux connaître leur structure professionnelle, leur organisme de promotion des vins et également leur législation vitivinicole.

Bien sur quelques visites de cave sont venues agrémenter ce programme de travail.

Mais je pense que le dossier qui nous a donné et va nous donner encore beaucoup de cheveux blanc si l'on peut dire, est celui des différentes affaires de coupage licite ou non et autres fraudes ou suspicion de fraudes révélées ces derniers mois qui de par leur ampleur éclaboussent et ternissent toute la branche viticole. Précisons

d'emblée que la Fédération suisse des vignerons condamne sévèrement tous les agissements illicites en matière de coupage et autres fraudes dans le vin ! Les moutons noirs, heureusement peu nombreux, doivent être sanctionnés à la hauteur de leurs fautes.

Personnellement j'ai été outré, scandalisé et blessé de plusieurs manières.

La première par la gravité de certains faits qui sont inadmissibles et doivent être jugés et sévèrement puni.

On parle de moutons noirs mais ce thème ne convient pas dans ce cas de figure, car si dans une bergerie des moutons noirs et blancs peuvent cohabiter en toute sérénité, Notre profession qui se nourrit depuis des siècles d'éthique et de fierté du travail bien fait dans le respect du consommateur ne peut et ne doit en aucun cas cohabiter ou cautionner de tels agissements.

La deuxième manière qui m'a fortement scandalisé est l'acharnement voir le plaisir sadique de certains médias de non pas se satisfaire de dénoncer les agissements frauduleux des entreprises incriminées mais au contraire de tirer à boulets rouges sur l'ensemble de la viticulture suisse en mettant tous les vignerons dans la même brante avant de les fouler aux pieds sans se soucier de l'impact qu'engendre de telles accusations insultantes et outrageantes pour la grande majorité du secteur vitivinicole qui travaille dans le respect des lois et des consommateurs.

Par contre on ne dit jamais que la production viticole suisse est l'une des plus propre, avec des normes de production écologique pointues incluant également depuis peu un volet sur le développement durable, le tout mis en place et contrôlé par vitiswiss et qui couvre plus du 95 % de la surface viticole Suisse.

Notre cahier des charges est par ailleurs régulièrement cité comme un modèle du genre par nos pays voisins qui de plus en plus s'en inspirent pour leur règlement de production.

On encense avec raison le projet SWISSNESS. Pour rappel, les conditions pour l'obtention de ce label est que le produit incriminé doit être au minimum de 80 % provenance Suisse.

Pour nos vins c'est 100% SUISSE.

Dans d'autre secteur de l'agroalimentaire la mention « produit Suisse » peut être utilisée à partir du moment où le produit, même de provenance étrangère subit une transformation sur sol helvétique.

Pour nos vins cette pratique est heureusement prohibée. Donc 100% SUISSE.

Dans bon nombres de Pays les règlements de productions sont plus laxistes et autorise des pratiques œnologiques qui sont interdites en Suisse. Pourtant ces vins se retrouvent sur l'étal de nos magasins, car le consommateur n'est pas forcément informé que pour être commercialisé en Suisse ces vins doivent répondre aux normes de production de leur pays d'origine.

On critique un droit de coupage de 10% de nos vins qui je le rappelle doit être fait avec du vin de même provenance ou appellation géographique, coupage qui par ailleurs n'est pas une obligation et n'est pas utilisé systématiquement sur tous les vins. Je rappelle également la chartre de l'association Suisse des vigneron-encaveurs indépendants qui autorise à ses membres un achat de vins qu'au maximum de 2000 litres par an et de même appellation.

Lors d'une récente émission de radio ou durant laquelle aucun discernement n'a été fait entre vins d'AOC et vins de pays on nous a même conseillé de prendre exemple sur le Gruyère **AOP**, ce qui ma appelé à certaines réflexions. Il est clair qu'on ne peut que jalouser ce magnifique produit (partenaire officiel des vins Terravin), fleuron de notre pays, le plus digne ambassadeur de nos terroirs, bénéficiant d'une renommée internationale largement méritée et pouvant s'appuyer sur une interprofession forte pourvue de moyen qui nous font saliver.

Pour rappel le lait utilisé pour la fabrication du Gruyère AOP (Gruyère qui comme tout le monde le sait est le nom d'une région du canton de Fribourg dont les limites territoriales sont clairement définies), ce lait peu provenir de vaches ayant pâturé en Gruyères mais également sur des pâturages vaudois et neuchâtelois. Ces belles vaches noires et blanches ne connaissant pas le röstigraben gambades et broutes également sans souci l'herbes des pâturages de l'Oberland Bernois.

Si c'est effectivement là la volonté des journalistes pour les vins suisses j'émet quelque réserve et je ne pense pas que le consommateur sera des plus heureux si dans une bouteille de vins AOC ou AOP les raisins puissent provenir de quatre cantons différents, il nous suffirait même de prendre un nom d'une région très connue par exemple pour faire plaisir à Gilles prenons MONNAZ à la côte. Utilisons ce lieu de production sur l'étiquette pour faire ainsi un vin d'AOC de 4 cantons ? Ça n'est pas la logique des vigneron respectueux de leur terroir !

Seulement 36 à 37 % des vins consommés en Suisse sont produits en Suisse. Je pense qu'il serait grand temps de parler des 63 % de vins étrangers en se penchant sur la manière dont ils sont produits en faisant un vrai travail de journalisme d'investigations aussi bien sur l'aspect cultural, écologique, social et œnologique avec la même fougue, la même ténacité et le même acharnement que celui pratiqué actuellement contre l'ensemble des vins Suisse.

Madame messieurs les représentants des medias ici présents je terminerai en vous adressant ce message.

Les vigneron et vigneronnes ainsi que toute la filière viticole de ce pays ont besoin de vous pour redorer leur image et retrouver leur fierté ancestrale de pratiquer un des plus beaux métiers du monde qui nous l'espérons continuera d'être transmis de générations en générations.

Merci de votre attention.

WD